



Jaseur Des Prés

Septembre 2026

Août - Septembre 2026						
D	L	M	M	J	V	S
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Dates à retenir...	
24 août	Rencontres parents
27 août	Rentrée scolaire pour tous
3 septembre	Rencontres parents
3 septembre	Assemblée générale 19h00 (CÉ)
5 septembre	Congé férié
11 septembre	Journée qui devient un lundi
23 septembre	Journée pédagogique

Mot de la direction

Chers parents,

Il me fera plaisir de vous accueillir lors des soirées de rencontre de parents. Votre présence et votre collaboration sont des atouts précieux dans le parcours scolaire de votre enfant.

Le **Jaseur Des Prés** est une communication essentielle pour recevoir l'information de l'école de votre enfant. Vous y trouverez des renseignements sur les événements spéciaux, les dates des rencontres, etc. Une parution sera faite chaque début de mois. Vous retrouverez ce journal sur le site Web de notre école <https://pres-fleuris.cssmi.qc.ca/>

Je vous souhaite une belle rentrée !

Karyne St-Laurent, directrice

Assemblée générale

L'assemblée générale de parents aura lieu le **3 septembre prochain à 19h00**. Lors de cette assemblée, vous aurez l'opportunité d'élire certains membres du conseil d'établissement. Vous aurons 2 postes de disponibles. Si vous souhaitez vous impliquer à notre école, votre présence est importante.

Rencontre de parents

Vous pouvez consulter les dates des rencontres de parents sur le site de l'école dans l'onglet Rencontres de parents : <https://pres-fleuris.cssmi.qc.ca/ecole/rentree-scolaire/>

Horaire de l'école

Matin

- ⇒ Aucune surveillance AVANT 7h30.
- ⇒ Entre 7h30 et 7h40 : les enfants peuvent entrer dans la cour.
- ⇒ **Après 7h40 : les élèves doivent se présenter au secrétariat de l'école par la porte principale afin de motiver leur retard.**



Midi

- ⇒ Des surveillantes et des éducatrices assurent l'encadrement des dîneurs de 11h00 à 12h20.
- ⇒ Les élèves qui ne dînent pas à l'école sont attendus sur la cour entre 12h15 et 12h20.



Les jours de pluie, les élèves qui dînent à la maison doivent emprunter l'entrée principale afin d'aller dans leur classe.

Fin des classes

- ⇒ Sortie à 14h45. Surveillance sur la cour et aux autobus pour assurer la sécurité des élèves.

Merci d'aviser le service de garde ET l'enseignant(e) de tout changement pour le dîner, cela est important pour assurer la sécurité des élèves.

Pour signaler une absence

Si votre enfant est absent, vous devez informer le secrétariat de l'école. Vous avez plusieurs options :

1. Vous devez le faire sur le Clic-école. Ceci vous permet aussi de motiver l'absence de votre enfant pour une date ultérieure.
2. Par téléphone en laissant un message au (450) 434-8656 en précisant :
 - Le nom de votre enfant, son numéro de groupe et le motif de son absence
3. Si l'absence est prévue d'avance, nous vous invitons à écrire un message dans l'agenda de votre enfant. N'oubliez pas aussi d'en aviser le secrétariat.



Pour les enfants inscrits au service de garde, il est **très important de les aviser par TÉLÉPHONE option 1 ou par courriel à l'adresse suivante : sdg.pf@cssmi.qc.ca**

Application Clic-école – Portail parents



L'application Clic-école est la façon la plus rapide et efficace de déclarer ou motiver l'absence de votre enfant.

Avec l'application, vous recevez une notification lors qu'un document, tel que le bulletin ou facturation est déposé sur le portail.

Vendredi 11 septembre – journée « lundi »

Prendre note que vendredi le 11 septembre sera une journée « lundi ». L'horaire des classes avec spécialistes se déroulera selon l'horaire d'un lundi. Si votre enfant a un cours d'éducation physique prévu à son horaire, il devra prévoir de s'habiller en conséquence.

Photos scolaires

La séance de photos aura lieu le **jeudi 5 et vendredi 6 novembre** (horaire des groupes reste à confirmer).

Païement des frais exigés pour le matériel scolaire

Dans les premiers jours de classe, vous recevrez un état de compte détaillé des frais exigés aux parents pour le matériel scolaire (reprographie, cahiers d'exercices).

Date limite des paiements : 30 septembre 2026. Vous pouvez payer les frais par Intérac (débit ou crédit) et aussi par internet avec votre institution bancaire.

Vous pouvez payer votre compte d'effets scolaires par INTERNET

Prendre note que le numéro de référence du paiement Internet des effets scolaires débute toujours par ES XXX (pour Effets Scolaires). Vous devez utiliser ce numéro de référence uniquement pour payer les effets scolaires de GPI et rien d'autre.

ATTENTION : Vous ne devez pas utiliser leur numéro de référence spécifique au Service de garde / dîneurs (débutant par « SG ») pour faire le paiement des effets scolaires. Si cela arrive, vous devrez faire annuler votre paiement par la banque et recommencer votre transaction.

Autorisation d'administrer un médicament

L'école peut administrer des médicaments prescrits aux élèves (épipen, médicament sur ordonnance médicale pour une maladie quelconque), uniquement si le parent ou le titulaire de l'autorité parentale remplit et signe le formulaire à cet effet (formulaire disponible au secrétariat). Les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette identifiant le médicament indiquent les informations nécessaires au personnel de l'école. Il importe de toujours remettre le contenant original identifié au nom de l'enfant. Sur cette étiquette doivent figurer : le nom complet de l'enfant, la date d'expiration du médicament, la posologie, la durée du traitement et le nom du prescripteur (généralement un médecin).

Pour que l'école puisse administrer le médicament, il est nécessaire de lui remettre le médicament et l'étiquette présentant toutes les informations indiquées ci-dessus ainsi que le formulaire. Aucune exception ne sera faite à la présente consigne. **En aucun temps, une médication doit être laissée dans le sac d'école de votre enfant et ce pour la sécurité de tous.** Merci de votre collaboration.



Arachides

Plusieurs enfants qui fréquentent l'école sont sévèrement allergiques aux arachides et aux autres noix. Nous vous demandons votre collaboration afin de ne pas inclure des aliments contenant des noix et/ou arachides dans les collations et repas de votre enfant.

Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire à ces enfants, car même une infime quantité d'arachides ou autres noix peut engendrer une très sévère réaction lorsqu'elle entre en contact avec la bouche, le nez, les yeux ou même une petite coupure sur la peau.



Sécurité en zones scolaires

Les premiers jours sont souvent plus achalandés, avec de nombreux élèves qui arrivent en voiture, en autobus, à vélo ou à pied. La sécurité de nos enfants demeure notre priorité absolue. Nous vous remercions de respecter la zone débarcadère, la signalisation en place et les consignes de circulation. Ensemble, faisons de cette rentrée un moment sécuritaire pour tous. Merci de votre précieuse collaboration !

Fermeture des écoles en cas d'urgence

Par la nature des services offerts, le CSSMI entend privilégier l'ouverture de ses établissements. Toutefois, certaines situations imprévues, comme une météo peu clémente ou une panne d'électricité, peuvent forcer le CSSMI à fermer ses écoles, services de garde, centres de formation et son centre administratif. Cette décision est habituellement prise tôt le matin même. Au CSSMI, la principale source d'information est le site Internet www.cssmi.qc.ca.

Cinq façons de savoir si un avis de fermeture est émis :

1. La page d'accueil du site web du CSSMI
2. Le site web de chaque école et centre de formation
3. L'infolettre Urgence CSSMI (courriel)
4. Message téléphonique automatisé au 450 974-7000 et dans certains établissements
5. Alerte Texto pour tous les parents :
 - Vous ne souhaitez pas recevoir ces notifications par textos : [désabonnez-vous.](#)
 - Vous vous êtes désabonné et souhaitez recevoir à nouveau les notifications textos : [réabonnez-vous](#)
 - Pour de l'aide, consultez la [procédure détaillée.](#)

Notez que le CSSMI ne contrôle pas le message diffusé par les médias traditionnels ou sociaux. **Si aucun avis de fermeture n'est émis sur ce site web, les établissements scolaires sont donc ouverts.**

L'équipe Prés fleuris